



COORDONNER LES RÉPONSES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ À L'EXPLOITATION FORESTIÈRE ILLÉGALE EN AFRIQUE

NOTE D'INFORMATION

QUOI : Le CESA organisera un programme universitaire multinational pour les responsables de la sécurité, de la justice et de la sylviculture afin d'analyser l'économie politique de l'exploitation forestière illégale en Afrique et d'appliquer ces connaissances pour améliorer la coordination transfrontalière, interinstitutionnelle et communautaire afin de lutter contre l'exploitation forestière illégale au service de la sécurité des citoyens.

OÙ : Libreville, Gabon

QUAND : 10-14 juillet 2023

QUI : Environ 60 participants sont invités à assister à ce programme. Les pays dont la sécurité est particulièrement affectée par le commerce illicite de bois durs rares sont invités : Angola, Bénin, Cameroun, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Gambie, Ghana, Liberia, Mozambique, République du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Togo et Zambie. Chaque pays est invité à nommer trois participants comme suit : un (1) responsable de la sécurité civile ou en uniforme, un (1) responsable de l'application de la loi, idéalement avec une expérience de la criminalité organisée et/ou de la sécurité environnementale, et un (1) responsable du secteur judiciaire ou forestier axé sur les efforts interagences pour lutter contre l'exploitation forestière illégale. Le nombre de places étant limité pour ce programme, les candidatures seront soumises à une sélection si nécessaire. Afin de garantir un apprentissage par les pairs complet, les candidats doivent comprendre des femmes et des hommes, ainsi que des fonctionnaires civils et en uniforme. Les autres invités seront le CAERT de l'Union africaine, le CHEDS, le Département de la paix et de la sécurité de la CEEAC, le Département de l'environnement et des ressources naturelles de la CEEAC, la Commission des forêts d'Afrique centrale, l'Institut de défense nationale de Guinée-Bissau, l'Organisation pour la protection des forêts en Afrique centrale, le Bureau d'Interpol pour l'Afrique centrale, l'AFRICOM, le CARPE de l'USAID, le State/OES. Afin de garantir un apprentissage par les pairs complet, la priorité sera donnée aux soumissions comprenant des femmes et des hommes. Le nombre de places étant limité, nous encourageons vivement les candidats à soumettre leur candidature avant la date limite.

POURQUOI : L'exploitation forestière illégale est une caractéristique croissante de la criminalité transnationale organisée en Afrique. Souvent facilitée par la collusion de hauts fonctionnaires, d'acteurs étrangers et de réseaux criminels, elle a des répercussions

considérables sur la sécurité. On estime que les pays africains perdent 17 milliards de dollars par an à cause de l'exploitation forestière illégale, qui alimente un cycle de gouvernance opaque, d'exploitation et d'insécurité susceptible d'éroder le contrat social et d'aggraver l'instabilité. Outre le financement de l'insurrection et de l'extrémisme violent, l'exploitation forestière illégale peut également menacer les moyens de subsistance durables des communautés en aggravant la déforestation. Les États africains se sont engagés à respecter des accords internationaux, des protocoles régionaux et des déclarations communes visant à lutter contre l'exploitation forestière illégale, mais il subsiste un déficit de mise en œuvre. Les pays et régions qui comblent le fossé sont confrontés à des défis pratiques pour coordonner les secteurs de la défense, de la sécurité, de la justice et de la sylviculture afin de mettre en place une réponse globale de l'État, ainsi que pour s'assurer que la coordination porte sur les facteurs de sécurité, de développement et de gouvernance qui favorisent l'exploitation forestière illégale. Il est également essentiel de permettre à la société civile d'influencer les réponses de l'État et de fournir un contrôle externe sur les efforts entrepris par l'État. Ce programme multinational cherchera à favoriser l'apprentissage par les pairs sur ces questions en introduisant un cadre d'économie politique pour analyser l'exploitation forestière illégale et en l'appliquant pour identifier les implications pratiques pour les réponses du secteur de la sécurité.

COMMENT : Le forum se déroulera en personne pendant cinq jours. Il comprendra des séances plénières, des groupes de discussion et un exercice guidé. Des exercices guidés permettront également de générer des innovations, des bonnes pratiques et des enseignements. Le programme se déroulera en anglais, en français et en portugais, dans le cadre d'une politique stricte de non-attribution.

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME :

Améliorer la compréhension des défis auxquels sont confrontés les acteurs militaires, judiciaires et forestiers dans la lutte contre l'exploitation forestière illégale en Afrique, ainsi que des forces et des faiblesses des outils et des techniques qu'ils utilisent pour y faire face.

Analyser l'économie politique de l'exploitation forestière illégale en Afrique et les implications de la coordination du secteur de la sécurité avec d'autres acteurs de l'État et de la société pour réduire l'exploitation forestière illégale.

Partager l'apprentissage par les pairs sur la manière dont les responsables du secteur de la sécurité peuvent travailler au niveau transfrontalier, interagences et communautaire pour lutter contre l'exploitation forestière illégale de manière à renforcer la sécurité des citoyens grâce à une gestion transparente et efficace des ressources forestières.

Intégrer les participants au programme dans une communauté permanente de praticiens interagences qui identifient les actions prioritaires régionales ou interrégionales qu'ils pourraient mener ensemble pour lutter plus efficacement contre l'exploitation forestière illégale dans leur contexte.